

détourner de l'abysses nucléaire et à avancer dans la voie du véritable désarmement sont d'une complexité frustrante et d'une lenteur extrême. La franchise me commande de dire au public canadien que la voie la plus sûre, si le Canada entend contribuer de façon durable à une paix assortie de sécurité, de liberté et de justice, prend la forme d'un engagement à long terme exigeant parfois de reculer d'un pas pour ensuite avancer de deux.

Le Canada travaille sans relâche afin d'influer utilement sur le processus de contrôle des armes et de désarmement. Nos rapports privilégiés avec les Etats-Unis, nos liens historiques avec l'Europe et la réputation que nous avons dans le Tiers-Monde comme intervenant actif, engagé et sincère dans le domaine de l'aide au développement, nous placent dans une position idéale et peut-être unique pour jouer un rôle de médiateur et de conciliateur dans les négociations internationales.

Le Canada est d'avis que la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais doit être un objectif prioritaire de la communauté internationale. Beaucoup d'obstacles se dressent sur la voie d'un tel accord, certains politiques, d'autres techniques. Nous croyons que l'interdiction des essais est une mesure concrète, réaliste et réalisable qui freinerait de façon sensible la mise au point de nouvelles armes nucléaires plus perfectionnées. Nous croyons également que pour atteindre cet objectif il faut avancer de façon pratique, pas à pas, à la Conférence du désarmement et, par de telles mesures graduelles, se rapprocher du jour où une interdiction des essais pourra être mise en œuvre. Le Canada travaille sans relâche et souvent dans l'ombre au sein du système des Nations-Unies pour réaliser cet objectif.

Cette année est l'année de la Troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération. L'interdiction totale des essais nucléaires prend donc encore plus d'importance pour les Etats non dotés d'armes nucléaires si ceux-ci doivent prendre sérieusement les déclarations des Etats dotés d'armes nucléaires voulant qu'ils limitent ou aient l'intention de limiter la prolifération verticale. Comme l'a signalé Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations-Unies, aucun accord multilatéral ne pourrait avoir un effet aussi grand sur la limitation de la mise au point des armes nucléaires.

### ■ Menace due aux armes conventionnelles

Bien que les armes nucléaires posent la menace la plus grave, les armes conventionnelles, non nucléaires, ont été la seule cause de tous les décès survenus dans les conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les armes conventionnelles contemporaines vont des bombes et balles incendiaires et des missiles à autodirecteur infrarouge au napalm et aux armes chimiques. Ces armes ont des effets presque aussi indiscriminants que les armes nucléaires.

Une récente étude des Nations-Unies a révélé qu'il y a eu depuis 1945 154 conflits armés qui ont fait 21 millions de morts. Selon cette étude, ces conflits ont fait en moyenne entre 33.000 et 41.000 victimes par mois depuis 1945 — et dans trois cas sur cinq il s'agit de civils. Depuis 1983, on a recensé 40 conflits majeurs et mineurs auxquels participent environ 4 millions de soldats dans 75 pays différents. En 1984, 80 % du budget militaire du monde, qui totalise plus de 800 milliards de dollars, était consacré aux armes et aux forces conventionnelles.

Aucun gouvernement qui cherche à mettre fin à la course aux armements ne saurait justifier de concentrer tous ses efforts sur les armes nucléaires et d'ignorer la puissance destructrice très réelle des armes classiques...

### ■ Nécessité de la vérification

La vérification est un aspect du processus de négociation du contrôle des armements qui, en raison de sa technicité, n'attire pas l'attention qu'elle mérite. Si les nations veulent effectivement améliorer la sécurité en mettant un terme à la course aux armements et en réduisant les armes nucléaires et conventionnelles, elles ne peuvent passer outre à la nécessité de la vérification. Les nations ne mettront leur confiance dans les traités et les conventions que si elles sont en mesure de s'assurer que toutes les parties se conforment à l'esprit et à la lettre du texte négocié.

Le travail constant que le Canada effectue dans les instances multilatérales en Europe et à New-York et dans la recherche sur la vérification peut en surprendre certains. Les né-

gociations à la Conférence du désarmement (qui entrent maintenant dans leur septième année) et au Mber (qui en sont maintenant à leur onzième année) sont trop lentes, trop ennuyantes et trop complexes pour retenir l'attention des médias. Par conséquent, le travail à long terme effectué par des fonctionnaires canadiens dans diverses parties du monde a tendance à passer inaperçu et à être relégué au second plan par des questions telles que le gel nucléaire, l'essai des missiles Cruise et l'Initiative de défense stratégique.

### ■ Politique canadienne

Il doit ne subsister aucun doute quant à l'essentiel de la politique canadienne : le gouvernement œuvre en faveur de réductions mutuelles, équilibrées et vérifiables des armes nucléaires. Seules de véritables négociations peuvent permettre d'atteindre cet objectif. Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas. Des progrès concrets sont indispensables. C'est pourquoi le processus de renforcement de la confiance est si important.

Pour avoir une influence quelconque, le Canada doit agir à partir d'une position de force à l'intérieur de l'Alliance. Le Canada n'est pas un pays neutre. Nous avons des responsabilités à l'endroit de nos partenaires. Nous cherchons par ailleurs à élargir les horizons de tous les intervenants, de façon que le nouveau concept de la «communauté» des nations partageant une même planète puisse déboucher sur un meilleur système de sécurité collective.

Le monde en est rendu à une époque charnière dans son histoire. Nous devons apprendre à vivre — et à survivre — ensemble dans une époque placée sous le signe de l'interdépendance. Personne au sein du mouvement de la paix ne doit douter un instant que le gouvernement du Canada est entièrement conscient de la nécessité d'édifier un système international qui comporte certaines garanties de sécurité. Il n'y a cependant pas de «recette magique». Ceux qui méprisent l'approche «graduelle», où les progrès modestes mais réels remplacent les illusions des succès de la rhétorique, devraient réévaluer les besoins du monde moderne. L'équilibre de la terreur nucléaire doit être remplacé par un système de véritable sécurité collective.